

Compte rendu du comité de suivi technique départemental n° 02	Date : 30/10/2014	422-TER2-0113-44	Lieu : CAUE 85
	Objet : Retour sur les représentations sociologiques et principales dynamiques et enjeux départementaux		Rédacteurs : M. RIPOCHE E. Soufflet- Leclerc

PROCHAINE REUNION :
28 avril 2015

Personnes présentes :

Fonction – Organisme	Représentant	Mail
Paysagiste VU D'ICI	M. Michaël RIPOCHE	m.ripoche@vudici.fr
DREAL, SRNP	Mme Elise SOUFFLET-LECLERC	elise.soufflet@developpement- durable.gouv.fr
Sociologue	Mme Sylvie ROUX	sylvie.roux49@gmail.com
DREAL	M. Gilles DE BEAULIEU	gilles.de-beaulieu@developpement- durable.gouv.fr
ABF	Mme Pascale MERY	pascale.mery@culture.gouv.fr
CC de Noirmoutier. Conseillère Communautaire	Mme Marie-Claude PALVADEAU	marie-claude.palvadeau@sfr.fr
Ingénieur. Fédération des chasseurs de Vendée	M. Sébastien FAREAU	sfarau@chasseurdefrance.com
Mairie de la Roche-sur-Yon Chargé aménagement	M. Raphaël BEDHOMME	bedhomme@ville-larochesuryon.fr
Conseil Général – Chef de service Nature	M. Olivier BOSSU	olivier.bossu@vendee.fr
DDTM 85	Mme Viviane SIMON	viviane.simon@vendee.gouv.fr
Membre de la commission des sites	M. Gérard RIVOISY	mairie.nesmy@free.fr
Directeur du CAUE 85	M. Marc CAUTEREEL	marc.cautereel@caue85.com
Architecte – membre commission des sites	M. Guy DURAND	guy@durand-architecte.fr
Association Vivre l'île 12/12	Mme Marie-Thérèse BEAUCHENE	mt.beauchene@orange.fr
COORLIT 85	Mme Annik DAMOUR	annik.damour@wanadoo.fr
CDC Pays de St Gilles Responsable Scot	M. Gaëtan DAVID	g.david@payssaintgilles.fr
CPNS Vendée nature Environnement	M. Benoît GRAUX	bgraux.cpms@yahoo.Fr
DREAL Pays de la Loire	M. Pierre DAVID	David.pierre@developpement.durable.g ouv.fr
La Tranche sur Mer	M. Michel LACROIX	michel.l@wanadoo.fr
Stagiaire auprès de Sylvie Roux	Mme Anne-Sophie BRIFFAULT	anne-sophie.briffault@hotmail.fr
Stagiaire auprès de Sylvie Roux	Mme Clémentine MAUPAS	maupas.c@hotmail.fr
Architecte – Membre de la CDNPS	M. Guy DURAND	guy@durand-architectes.fr

Personnes excusées :

Fonction – Organisme	Représentant	Mail
Parc interrégional du marais poitevin	Mme Valérie NIZET ROUSSEAU	v.nizet-rousseau@parc-marais-poitevin.fr
DREAL	Mme Charline NICOL	charline.nicol@developpement.gouv.fr
Président de la Roche-sur-Yon agglomération	M. Luc BOUARD	
Vice-présidente de La Roche-sur-Yon Agglomération	Mme AUBIN-SICARD	
Conseil régional des Pays de la Loire	M. Cyril BELLOUARD	cyril.bellouard@paysdelaloire.fr
Président de la CCC des Isles du Marais Poitevin		cc-isles-maraispoitevin@wanadoo.fr
Chargée de mission Scot du Pays Yon et Vie	Mme Pascaline YOU	pyou@paysyonetvie.fr
Communauté de Communes de Noirmoutier	M. Noël FAUCHER	sonia.frioux@iledenoirmoutier.org
Maire de Bournezeau	M. Louis-Marie Giraudeau	secretariat-mairie@bournezeau.fr

Objectifs de l'atelier :

Cette deuxième série d'ateliers départementaux était consacrée aux échanges sur le travail mené sur les perceptions sociales (enquêtes qualitatives) et les dynamiques paysagères sur l'ensemble du territoire des Pays-de-la-Loire.

Documents disponibles :

Les diaporamas présentés sont consultables en ligne sur le site extranet dédié :

- Présentation du contexte de réalisation de l'atlas de paysages, et des productions prévues à l'échelle régionale et des unités paysagères par Elise Soufflet-Leclerc, DREAL Pays-de-la-Loire
- Présentation des premiers résultats de l'enquête sociologique conduite, par Sylvie Roux, sociologue (diaporama commun pour les 5 ateliers)
- Présentation de quelques exemples de dynamiques paysagères par Michaël Ripoché, Vu d'Ici, sur les territoires de
 - L'agglomération Yonnaise
 - Saint Jean de Monts
 - Les Essarts : le bocage vendéens et maugeois
- Approche de l'évolution du bocage et des paysages urbains dans les Mauges
- La carte des unités et sous-unités paysagères du département (modifiée suite au précédent atelier), ainsi que le tableau descriptif des sous-unités.
- La cartographie provisoire des paysages les plus fréquentés, cartographiés lors des entretiens

Paramètre de connexion : <http://extranet.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

* Identifiant : paysages

* Mot de passe : paysages-PDL

Page d'accueil : comités de suivi techniques départementaux n°2

Echanges relatifs à la présentation de l'enquête sociologique par Sylvie Roux

M. DURAND souligne l'intérêt de ce travail. Il faudrait y rajouter les flux migratoires vers la région des Pays-de-la-Loire.

Il y a une interrogation sur « la valeur » d'une étude qualitative jugée subjective en comparaison à une étude quantitative, dont l'interprétation ne semble pas devoir être remise en cause. Mme ROUX précise qu'il y a tout autant de subjectivité dans l'interprétation d'une étude quantitative.

L'enquête ne fait pas ressortir les effets du changement climatique, des catastrophes naturelles (notamment les tempêtes). Sylvie Roux indique qu'ils ont été évoqués seulement de manière marginale. Elle indique également que le sujet des énergies renouvelables n'est pas appréhendé de manière problématique, ce sont plutôt des constats.

L'atlas est un outil utilisé par les élus et les professionnels en charge de l'aménagement : les aspects sociaux présentés sont déroutants, comment seront utilisées ces informations sans que cette matière soit interprétable ou qu'elle soit utilisée d'une mauvaise façon ?

M. RIPOCHE indique que ce type d'approche sociologique bouleverse l'approche courante du paysage qui consiste bien souvent à être dans une position d'expert, là où elle met en avant l'intérêt d'être dans une posture d'écoute : écouter les élus et la population pour comprendre la signification qu'ils accordent aux paysages avant de raisonner sur le plan technique.

Il rappelle l'importance de prendre en compte les perceptions des participants. Cette démarche permet à la fois d'apporter de nouvelles choses même si les participants n'ont pas d'expertise, et le bureau d'étude peut aussi montrer ce que les participants ne voient pas. C'est un moment d'écoute, d'échange ; même si au début on ne sait pas trop où l'on va, les contenus sont au final plus riches et mieux appropriés.

Il est demandé de proposer une annexe dans l'atlas afin d'aider les bureaux d'étude à utiliser l'Atlas de la bonne façon. Tel un guide d'appropriation de l'Atlas, dans le but de conseiller sur « l'angle d'attaque » pour intégrer cette dimension de la perception sociale des paysages (référence à l'agenda 21).

Il n'y a aucune information sur les personnes qui ont participé aux entretiens. Mme ROUX précise qu'il y a eu un engagement pour préserver l'anonymat des personnes (ce qui limite les discours de posture et favorise la participation). Elle note cependant qu'il faudra veiller à une meilleure description du panel interrogé.

La cartographie ne doit pas être mal interprétée : les résultats sont à mettre en lien avec la localisation des entretiens, et avec un taux de participation qui est différent selon les départements et les lieux d'entretiens (créant des « zones blanches sur la carte »). Il s'agit de la localisation des endroits fréquentés par les participants (méthode qualitative et non quantitative). La carte ne peut être prise comme un absolu mais bien comme l'illustration finale des résultats des entretiens. L'un n'allant pas sans l'autre.

L'utilisation de ces résultats reste difficile. Ces attentes et besoins des populations sont importants (préservation des paysages, etc.) mais ils peuvent être exprimés en dehors de tout principe de réalité, connaissance des contraintes.

M. RIPOCHE rappelle que l'un ne va pas sans l'autre (besoins et réalité). Il y a souvent une sous-estimation des personnes en pensant qu'elles ont des attentes excessives. Le but des démarches participatives est que les personnes s'approprient le projet, le mette en débat.

Mme ROUX précise qu'il faut distinguer l'entretien individuel (avec risque de cahier de doléances individuelles) et l'entretien collectif (où l'on prend conscience des autres et pas seulement de ses propres besoins). L'intérêt de l'entretien collectif est la prise de conscience collective des attentes multiples, le but étant d'appréhender le paysage dans une visée d'intérêt général.

Une question est posée sur la restitution de l'atlas. Mme SOUFFLET-LECLERC indique qu'un site internet a été créé pour regrouper toute la matière (texte, blocs-diagrammes, cartes, photos), ce qui représente un volume important (à titre d'information une unité paysagère représente plus d'une dizaine de pages en texte et images et il y a 49 unités paysagères à l'échelle de la région). Elle précise par ailleurs que l'atlas de paysages n'est pas seulement un outil mais aussi un processus. Le but est de faire du lien et de partager une connaissance commune. Un comité de pilotage permanent pourra être créé pour continuer de faire vivre l'atlas de paysages.

Une question est posée pour savoir si les îles seront traitées de manière spécifique.

Si les îles appartiennent à l'unité littorale, elles auront effectivement une page spécifique à l'échelle des sous-unités.

Suite de la démarche et prochaines réunions

L'analyse des entretiens va se poursuivre et être formalisée dans les prochains mois. Le travail sera mis en ligne progressivement sur le site internet dédié.

Une réunion du **comité de suivi scientifique et technique** se tiendra le **jeudi 8 janvier 2014** de 10h à 13h au CAUE 49 pour :

- présenter la carte des sous-unités paysagères
- une unité paysagère test sur chacun des cinq départements
- un test de restitution des perceptions sociales

La prochaine réunion du **comité de suivi technique départemental de Vendée** se tiendra le **mardi 28 avril de 13h30 à 16h30 à la DDTM 85** pour présenter l'ensemble du travail à l'échelle des unités paysagères pour le département de la Vendée.

Les documents seront disponibles pour être relus et les remarques devront être formulées avant le **10 juin 2014**.

Pour toutes questions relatives à l'atlas de paysages :

atlas-paysages-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr